

# SIXIÈME JOURNÉE

Séance du 28 Septembre (nuit)



La séance est ouverte à 20 h. 30 par Hénaff.

LE PRÉSIDENT. — La parole est à la camarade Cattaneo.

## INTERVENTION DE BERNADETTE CATTANEO

Bernadette CATTANEO. — Camarades, je voudrais attirer l'attention des congressistes sur une question que l'on traite dans tous les congrès mais que, malheureusement, on ne résout jamais à fond : c'est la question de la main-d'œuvre féminine.

Jusqu'à présent, on a eu l'habitude de considérer ce travail comme un travail à part, comme une tâche que l'on remplit quand on a le temps, c'est-à-dire presque jamais.

Nous avons dû constater dans ce travail des faiblesses considérables, par rapport à ce que représente pourtant la main-d'œuvre féminine comme importance dans la production et dans les luttes du prolétariat.

Je ne veux pas revenir sur la situation des femmes dans l'industrie. Vous la connaissez bien, ainsi que l'exploitation extraordinaire de cette main-d'œuvre. Vous connaissez aussi son rôle. Dans cette dernière période, il y a eu une transformation dans l'utilisation de la main-d'œuvre au bénéfice des industries décisives : la Métallurgie et les Produits chimiques.

Cela indique toute l'importance que le patronat attache à l'utilisation de la main-d'œuvre féminine et cela nous trace, en conséquence, vis-à-vis d'elle, des tâches auxquelles nous ne pouvons pas échapper. Il faut que nous l'organisions. L'organisation unitaire n'est pas la seule à vouloir grouper la main-d'œuvre féminine. Les organisations chrétiennes orientent, pour ainsi dire, tous leurs efforts pour conquérir les travailleuses, sachant très bien quel rôle social et moral les femmes jouent soit auprès des enfants, soit auprès de leur compagnon. Les syndicats chrétiens savent que, par l'intermédiaire de la femme, ils peuvent atteindre le mari et influencer le foyer.

La C.G.T. également cherche à entraîner les ouvrières derrière ses mots d'ordre de collaboration de classe. Ainsi, par exemple, en ce qui concerne le fascisme, la C.G.T. cherche, d'accord avec la F.S.I., à entraîner les femmes dans la lutte pour le boycottage des produits allemands. Voir l'appel aux ménagères qui a paru dans *Le Peuple* à ce

sujet. C'est là un mot d'ordre qui peut influencer les ménagères et les ouvrières qui sont profondément antifascistes si nous ne nous expliquons pas convenablement sur ce point, dans nos réunions, et si nous ne dénonçons pas le caractère de ce mot d'ordre.

Dans toutes nos tâches nous avons la possibilité d'intéresser les ouvrières. Nous ne devons jamais l'oublier. Elles sont une grande partie du prolétariat. Là où les syndicats ont travaillé, des résultats ont couronné leurs efforts. Le camarade des hôpitaux qui est intervenu ce matin a indiqué que, dans son syndicat, 3.000 femmes sont organisées. C'est vous dire que ce syndicat a su s'occuper des revendications des ouvrières en même temps que des revendications générales du syndicat. Dans les hôpitaux, grâce à l'action syndicale, les infirmières ont le même salaire que les infirmiers. « A travail égal, salaire égal », est un fait dans les hôpitaux et les concurrences de salaires n'y existent plus.

Dans la S.T.C.R.P., nous avons également obtenu des résultats. Au temps de l'ancienne direction, on nous disait : « Il n'y a rien à faire dans la S.T.C.R.P. »

Lorsque nous posons la question de l'organisation des femmes de la S.T.C.R.P. à Deveaux, il nous disait : « Elles sont toutes de très bonnes amies, mais il n'y a rien à faire. »

Maintenant, grâce à notre direction majoritaire, à la bonne organisation de notre syndicat, nous avons amené à l'organisation plusieurs centaines d'ouvrières de la S.T.C.R.P. et le bon travail des militants unitaires a fait obtenir pour ces femmes des revendications très importantes. Comme dans les hôpitaux elles ont arraché : « A travail égal, salaire égal et de sérieux avantages. »

Il nous reste encore beaucoup de travail à faire dans les Services publics mais ces exemples prouvent combien, par une bonne orientation du travail, nous pourrions obtenir des résultats. Notre grande faiblesse réside dans l'organisation des femmes de l'industrie privée, de la Métallurgie, des Produits chimiques, du Textile.

Au Congrès de 1931, nous avions 14 femmes déléguées. Cette année, nous en avons 35. On peut dire que c'est là un résultat sensible, mais si nous tenons compte des femmes qui sont organisées et qui luttent dans le Textile, par exemple, c'est insuffisant. La délégation du textile au Congrès ne comprend pas assez d'ouvrières. La représentation du Nord au Congrès est tout à fait faible. Dans les Produits chimiques, nous avons également de grosses faiblesses dans ce travail. Aussi, tous les syndicats unitaires doivent-ils veiller à la défense des intérêts quotidiens des femmes, et cela sans répit. Nous avons une mauvaise organisation du travail dans les régions. Des camarades très dévouées sont chargées de tout le travail et s'épuisent à la tâche parce qu'elles n'ont pas l'aide voulue. C'est de cela que nos organisations souffrent : à la C.G.T.U., nous n'avons pas donné à notre travail l'orientation véritable pour amener les ouvrières dans nos syndicats, il faut le reconnaître. Les commissions féminines ne nous ont pas permis d'organiser un véritable travail chez les femmes jusqu'à présent, parce que justement elles n'ont été que des commissions féminines et pas des commissions de travail.

La commission féminine était composée exclusivement de femmes. Par exemple, dans la Région Parisienne, comment travaillions-nous ? Une ouvrière était-elle active tant soit peu on la mettait dans la commission, sans tenir compte comment elle pourrait réaliser et quelles étaient ses responsabilités ; on discutait bien dans les commissions, mais,

le lendemain, camarades, la camarade isolée, sans liaison avec la direction de son syndicat, se demandait comment elle pourrait travailler, comme simple syndiquée elle essayait de réaliser les directives qui avaient été données dans son entreprise, mais, au point de vue de la direction même du travail des syndicats, c'était nul.

Il faut changer cet état de choses ; il faut qu'on arrive à considérer les commissions féminines comme des commissions de travail au même titre que les autres commissions, et que ces commissions soient composées d'hommes et de femmes responsables devant leurs organisations et capables de réaliser et d'animer le travail.

Il faut aussi que le syndicat entraîne les femmes dans tout le travail syndical, développe leur activité, leur donne d'abord de petites responsabilités si elles ne sont pas encore assez éduquées idéologiquement, mais les prépare à prendre toutes les responsabilités dans l'organisation. Les femmes elles-mêmes ne doivent pas se cantonner dans le travail féminin ; c'est à la direction syndicale de veiller à ne pas limiter leur activité, à leur prouver la mauvaise orientation qu'il y aurait à se cantonner dans un travail spécifique et à ne pas prendre ses responsabilités à tous les titres au sein de l'organisation.

Camarades, je tiens à soulever tous ces points devant le Congrès parce qu'il faut qu'une fois pour toutes cette question soit réglée dans notre C.G.T.U. Il faut qu'une fois pour toutes les syndicats prennent cette tâche au sérieux et la comprennent comme une de leurs tâches principales, les menant vers la conquête de la majorité de la classe ouvrière.

Je n'ai pas beaucoup de temps pour développer, mais je pense qu'ici vous êtes tous des militants, vous avez tous une conscience révolutionnaire, vous connaissez les buts que la C.G.T.U. se trace. Eh bien, camarades, vous savez très bien que vous ne réussirez à atteindre ces buts que dans la mesure où vous aurez le prolétariat avec vous, y compris la main-d'œuvre féminine.

Camarades hier, dans notre conférence, nous avons déjà donné des indications à nos camarades à ce sujet. Il faudra que demain, au retour du Congrès, chacun se penche sur ce problème et cherche à le résoudre au mieux, que l'on ne fasse pas comme on a fait jusqu'à présent : chaque Commission exécutive, chaque Conseil syndical doit mettre cette question à son ordre du jour, puis avoir une politique de cadres avec les femmes syndiquées. Enfin, en tout temps et en tout lieu, et surtout à l'entreprise, organiser la défense des revendications des travailleuses, avoir enfin de la main-d'œuvre féminine.

C'est dans la mesure où chaque syndicat comprendra cela que nous arriverons à renforcer notre C.G.T.U. de nombreuses ouvrières. (*Applaudissements.*)

## INTERVENTION DE SIFFI

SIFFI (de l'Union régionale d'Algérie). — (*Applaudissements.* « *Internationale.* ») — Camarades, étant délégué du peuple algérien révolutionnaire, inspiré par la lutte des masses ouvrières antimilitaristes, j'ai la satisfaction, du haut de la tribune de ce Congrès, de vous apporter un salut fraternel.

La France impérialiste, qui prétend porter la civilisation aux colonies, ne fait en réalité que massacrer par les armes un peuple qui